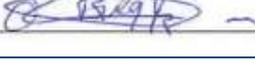


RÉUNION 07: SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX

LE 15/06/2022

PARTICIPANTS	QUALITE	SIGNATURES
PERIER Nicolas	Conseiller Municipal	
CHARLIN Lionel	" "	
MARTELHOU Fabrice	Agriculteur	
CHAPPELLAT Lionel	Maître	
GAILLAUD Isabelle	Conseillère Municipale	
VAREE Yves	Conseiller Municipal	
ADAN Yvan	Conseiller Municipal	
LEMAIRE Jérôme	adjoint de la mairie de St-Julien	
BIRGY ROBIN Naelle	Conseillère municipale	

Ordre du jour :

La réunion porte sur la synthèse des éléments du diagnostic territorial et ses premiers enjeux. Elle annonce la phase 2 (PADD) qu'il s'agira de lancer à l'Automne 2022.

La présentation du jour se décompose en six parties :

- Evolution démographique (évolution de la population totale, structure par âge et par sexe, composition des ménages, distance domicile-travail et moyens de transport...);
- Le parc de logement (évolution et composition du parc de logements, caractéristiques des résidences principales, parc social...);
- Le développement économique (emplois sur la commune, salariat sur la commune, entreprises, sites industriels et activités de service, industries ICPE, zones d'activités du PIPA, activités de carrières, agriculture, artisanat et commerces, tourisme);
- Les équipements et infrastructures (places de stationnement, mobilités et réseau de transports, chemins de randonnées, pistes cyclables, voies piétonnes, transports publics et collectifs...);
- L'analyse et la consommation foncière (ces dix dernières années, sur le pas de temps du SCOT BUCOPA à savoir depuis 2016 à aujourd'hui, potentiel mobilisable au regard du PLU en vigueur sur chaque secteurs, calibrage 2016-2030 déduction faite de la consommation passée depuis le pas de temps du SCOT BUCOPA...);
- Le paysage (enjeux paysagers, vues, patrimoine d'intérêt...).

Chaque thématique reprend une matrice Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces qui permet de synthétiser les caractéristiques clés du diagnostic. Le diagnostic ainsi problématisé permettra de définir des premiers axes qui viendront alimenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Des points spécifiques ont été abordés au cours de cette réunion et sont présentés ci-dessous.

1. Transport et mobilités

En ce qui concerne l'application de co-voiturage locale, la commune indique que l'arrêt initialement prévue au lavoir n'est plus d'actualité. L'arrêt potentiel doit pouvoir présenter des conditions favorables à la pose de panneaux solaires.

La commune a le projet de baliser des chemins de randonnées qu'elle a tracés et qui sont mis en ligne sur le site de la commune. Le projet porte sur 4 chemins de randonnées traversant le bourg et les deux hameaux principaux : « Trollet et Mas Dupuis au départ de Sainte-Julie », « Du bourg à la Plaine Robert », « le circuit des enfants », « Le Trollet ».

La commission indique que la Communauté de Communes porte un projet de développement de pistes cyclables. La commune regrette que le tracé retenu sur la commune se fasse sur la RD 62A (PIPA-POSAFOL sur Lagnieu), axe peu sécurisé et éloigné du bourg et des hameaux. Néanmoins, sur la base de ce tracé, elle souhaite établir une connexion douce (piste cyclable et cheminement doux) avec le bourg (place du silo, cimetière) via le Mas Dupuis. Il serait également intéressant d'intégrer un accès sécurisé à l'école actuelle puis entre le silo et le cimetière.

2. Parc de logements et évolution démographique

Selon sa base de données, la commune indique qu'il y'aurait 422 résidences principales en 2022, hors secteur de la Plaine Robert (419 en 2018 selon les données INSEE). Elle indique également l'existence de 7 logements vacants ce jour (20 logements vacants en 2018 depuis INSEE). En 2022, toujours selon les données communales, le nombre d'habitants est de 1170 habitants (1051 habitants en 2018). Cette donnée est à confronter au calibrage du SCOT BUCOPA. Il s'agira d'échanger avec les représentants du SCOT BUCOPA pour s'accorder sur la dynamique à donner en réponse aux besoins et aux tendances observées sur la commune.

3. Stationnement

La commune dispose d'environ 168 places de stationnement soit environ 1 place pour 6.3 habitants. Malgré la présence de poches de stationnement, certains secteurs sont en surcharge (exemple : rue du Centre). La commission précise que l'offre en stationnement est plutôt bien pourvue mais que les conflits d'usage sur l'espace public sont liés à la volonté de certains riverains de se garer à proximité immédiate des habitations.

4. Carrière

Un point sur la carrière de Saint-Laurent est effectué. La commission indique que l'exploitation de gravats est remise en cause et que le site actuellement délaissé a été fortement détérioré. Si les exploitants récupèrent le marché Lyon-Turin, il s'agirait de combler la carrière avec des déchets inertes et de restituer la carrière en zone agricole.

Suite de la procédure :

Réunion de présentation du diagnostic aux PPA : Vendredi 01 Juillet 2022 à 9h00